

Des cours d'éducation canine gratuits proposés dans les parcs de Toulouse

Depuis le mois de février 2017, le Canipôle Toulousain et la Mairie de Toulouse proposent des cours d'éducation canine gratuits dans les parcs de la ville. Comment participer...

Publié le : 26/03/2017



Le Canipôle Toulousain propose chaque semaine des cours d'éducation canine gratuits dans les parcs de Toulouse. (Photo : Côté Toulouse/Delphine Russeil)

Vous en avez marre que Choupette tire sur sa laisse ou que Médor se batte avec les autres chiens en balade ? Depuis le mois de février 2017, la mairie de Toulouse, en partenariat avec l'association du Canipôle Toulousain, a mis en place des cours d'éducation canine... gratuits !

En mai 2016, le magazine *30 millions d'amis* classait Toulouse en 2^e place des villes où il fait bon vivre avec son chien.

« Le petit point qui péchait encore concernait l'accès aux cours canins », souligne Pascal Victoria, président du Canipôle Toulousain et éducateur comportementaliste pour animaux de compagnie. Un point que la mairie de Toulouse a donc souhaité améliorer en lançant ces cours gratuits.

Dix cours gratuits par mois, dans les parcs de Toulouse

Depuis l'appel d'offres remporté par le Canipôle Toulousain, dix cours gratuits sont proposés chaque mois dans plusieurs parcs de Toulouse, avec des horaires accessibles au plus grand nombre.

Les maîtres et leurs chiens ont ainsi rendez-vous tous les mercredis au caniparc de Compans-Caffarelli de 17 h à 18 h, tous les samedis au caniparc de la Prairie des Filtres de 17 h à 18 h. En plus de ces créneaux récurrents, une école du chiot est proposée chaque premier samedi du mois à la Prairie des Filtres de 15 h à 16 h, tandis que, chaque dernier samedi de 15 h à 16 h, un cours tournera dans différents parcs de la ville.

L'objectif est de toucher un maximum de quartiers et donc de monde, explique Patrick Victoria, qui rappelle qu'une famille sur deux a un animal de compagnie à Toulouse.

Bien-être de l'animal, droits et devoirs du maître

Chaque session se découpe en une heure de cours collectif (15 chiens maximum/cours), suivie d'une demi-heure de questions/réponses avec le moniteur professionnel du Canipôle. Un temps d'échange qui peut permettre de régler des problématiques spécifiques.

Pendant ces cours, on travaille sur la relation avec l'animal, grâce à des techniques de renforcement positif, décrit Pascal Victoria. L'objectif final est de permettre au chien et au maître de partager des moments de plaisir, comme la promenade, dans un environnement urbain qui oblige d'être capable de maîtriser son animal.

Lors de ces cours, sont donc abordés les besoins du chien, les droits et les devoirs du maître, la gestion des contraintes urbaines ou encore l'amélioration du comportement du chien et de son maître. Pour cela, les binômes évoluent en Caniparc, mais aussi dans les jardins et sur les places alentours.

En complément de ce dispositif, l'élaboration d'une charte du *Maître citoyen pour un chien citadin* est en cours. Elle devrait très bientôt être disponible en ligne, en complément du Guide du Chien dans la ville.

Comment participer ?

Pour participer à ces cours, il suffit de s'inscrire au préalable. En attendant l'ouverture prochaine d'inscriptions en ligne via le site de la Ville de Toulouse, les inscriptions (gratuites) se font au téléphone (05 62 27 40 82).

Par ailleurs, le chien doit être identifié (tatouage ou puce électronique) et présenter une vaccination à jour (dont la toux du chenil, imposée en cas de regroupement de chiens). «Les signes de maltraitance, comme les colliers à pointes, sont interdits», précise Pascal Victoria. Enfin, les chiens catégorisés sont acceptés, avec laisse et muselière.



Delphine Russeil

http://actu.cotetoulouse.fr/week-end-bon-plan-cours-education-canine-gratuits-parcs-toulouse_60979/